



DEPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE
CANTON DE BRAZÉY-EN-PLAINE

Compte rendu de la séance du jeudi 05 avril 2018

**COMMUNE DE
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAÔNE
21170**

Ouverture au Public : lundi - jeudi de 16H30 à 18H30
ou sur rendez-vous

Président : DONATIELLO Aline
Secrétaire : ORLANDELLA Francesco

Présents : Madame Aline DONATIELLO, Madame Corinne VALLEE, Madame Christelle VACHET, Madame Marie-Josèphe LOTTIER, Monsieur Robert BOMPY, Monsieur Louis VACHET, Monsieur Francesco ORLANDELLA, Madame Marylène DUCOUT

Absents : Madame Julie DE OLIVEIRA

Approbation du compte-rendu du 29 mars 2018 : quelques modifications à apporter au compte-rendu.

Ordre du jour :

1. Vote du compte administratif 2017
2. Vote du compte de gestion 2017
3. Vote du budget primitif 2018
4. Vote des taux de taxes
5. Feu d'artifices 2018
6. Communications du maire

Délibérations du conseil :

Vote du compte administratif - St Symphorien (DE 2018 005)

Madame VALLEE présente le compte administratif 2017.

Le Conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous : avec 5 votes pour et 2 abstentions.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	20 330.46	63 102.92	152 862.23	157 170.00	173 192.69	220 272.92
Total	20 330.46	63 102.92	152 862.23	157 170.00	173 192.69	220 272.92
Résultat de clôture		42 772.46		4 307.77		47 080.23
Restes à réaliser	80 644.73				80 644.73	
Total cumulé	80 644.73	42 772.46		4 307.77	80 644.73	47 080.23
Résultat définitif	37 872.27			4 307.77	33 564.50	

Affectation du résultat de fonctionnement - St Symphorien (DE_2018_007)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un : excédent de 4 307.77 €,
- Avec 6 votes pour et 2 abstentions.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	30 000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	4 307.77
Résultat cumulé au 31/12/2017	4 307.77
A. EXCEDENT AU 31/12/2017	4 307.77
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	4 307.77
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B. DEFICIT AU 31/12/2017	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote du compte de gestion - St Symphorien (DE 2018 008)

Madame VALLEE présente le compte de gestion,

Avec 6 votes pour et 2 abstentions :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, - n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Budget primitif 2018 (DE 2018 009)

Le Maire présente le budget 2018.

Ledit budget s'élève à :

En recettes à la somme de : 332 483.54 Euros

En dépenses à la somme de : 280 487.60 Euros

D'adopter le budget selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	57 870.00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	72 700.00 €
65	Autres charges de gestion courante	57 100.00 €
66	Charges financières	600.00 €
67	Charges exceptionnelles	800.00 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 500.00 €
023	Virement à la section d'investissement	17 150.00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		207 720.00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	10 092.00 €
73	Impôts et taxes	76 100.00 €
74	Dotations et participations	39 235.00 €
75	Autres produits de gestion courante	19 090.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	115 158.65 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		259 675.65 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	57 309.83 €
16	Emprunts et dettes assimilées	11 150.00 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	4 307.77 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		72 767.60 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	7 000.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 050.00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 307.77 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 150.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	17 150.00 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	36 150.12 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		72 807.89 €

Vote des taux de taxes 2018 (DE_2018_010)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'augmenter les taux de taxes de 1%, soit :

Taxe d'habitation	5.30 %
Taxe Foncier bâti	14.00 %
Taxe Foncier Non Bâti	27.19 %

Feu d'artifices 14 juillet 2018 (DE_2018_011)

Considérant les devis de la société RUGGIERI et de la société ARTIFI-CIEL,
 Le premier devis de 2 000 € avec 2 artificiers indemnisés chacun à hauteur de 120 € = 2 240 €,
 Le second devis de 2 000 € avec 1 artificier compris dans le devis,
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
 Décide de valider le devis de ARTIFI-CIEL pour un montant de 2 000 € TTC.

Délégués scolaire et SIVOS (DE_2018_012)

Madame Julie DE OLIVEIRA n'assiste pas aux réunions scolaires et aux réunions de SIVOS.
 Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de modifier les membres des commissions communales comme suit :

Scolaire : Titulaires : A. DONATIELLO, C. VALLEE et Suppléante : J. DE OLIVEIRA
SIVOS : Titulaires : A. DONATIELLO, C. VALLEE et M.J. LOTTIER et Suppléante : J. DE OLIVEIRA

Informations :

- Réunion de travaux « Aire de jeux » le lundi 9 avril 2018 à 16h30.
- Réunion publique « Voisins Vigilants » en partenariat la gendarmerie le vendredi 20 avril 2018 à 19h dans la salle du préfabriqué.
- Madame Lottier apporte des précisions au Conseil municipal concernant des problèmes d'eau rencontrés par un riverain rue Vernier.

La séance est levée à 22 h.

Le Maire, Aline DONATIELLO

